



www.le-drennec.fr
mairie.le-drennec@wanadoo.fr

LE DRENNEC

INFORMATIONS COMMUNALES

Vendredi 21 février 2020

MAIRIE

RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU. Pour les retardataires, il devient urgent de nous retourner les relevés de compteur d'eau soit par mail (mairie.le-drennec@wanadoo.fr) soit en les déposant dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 24 février 2020**. En cas de difficultés, d'empêchements ou autres, n'hésitez pas à nous le signaler (02.98.40.40.01), les agents techniques passeront effectuer ce relevé.

Merci de préciser vos noms, adresse, téléphone et mail avec le relevé. Merci de votre collaboration.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ABERS : Paiement de la redevance ordures ménagères 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2019 la redevance d'ordures ménagères est annualisée (une seule facture est émise). Suite à ce changement, vous avez été nombreux à opter pour le prélèvement automatique en quatre fois. Vous souhaitez mettre en place le prélèvement de la redevance Ordures Ménagères 2020 en 4 fois, il vous suffit de nous transmettre le mandat de prélèvement automatique SEPA accompagné d'un RIB ; Ce dernier est téléchargeable sur le site de la CCPA www.pays-des-abers.fr rubrique « vos démarches » ou bien vous pouvez le demander auprès du service facturation au 02 90 85 30 18 ou facturation@pays-des-abers.fr. La date limite pour passer à 4 prélèvements en 2020 est fixée au lundi 24 février 2020. L'échéancier 2020 est le suivant : - 1^{er} prélèvement : fin avril 2020 - 2^e prélèvement : fin juin 2020 - 3^e prélèvement : fin septembre 2020 - 4^e prélèvement : fin novembre 2020.

RECENSEMENT CITOYEN. Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Le recensement citoyen est indispensable pour pouvoir participer à la JDC. Le recensement peut se faire également sur le site www.mon.service-public.fr.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Espace des Châtaigniers. ☎ 02.98.40.40.92. biblio.ledrennec@wanadoo.fr
<https://bibliotheque-ledrennec.fr/> (pour toute l'actualité de votre bibliothèque).

Horaires d'ouverture : mardi 16h30-18h30 ; mercredi 16h-18h30 ; vendredi 9h30-11h30 (accueil des classes) et 16h30-19h ; samedi 10h-12h.

Nouveau : depuis le 1^{er} Février, découvrez le catalogue en ligne de votre Bibliothèque sur bibliotheque-ledrennec.fr, accédez à votre compte et réservez vos documents!

Fée des Jeux : Jessica revient avec ses jeux le Mardi 25 Février de 16h à 18h, venez jouer entre ami(e)s ou en famille pour égayer vos vacances !

Carnet de voyages : une animation sera organisée en avril sur le thème de Saint Jacques de Compostelle, nous sommes intéressés par toute personne souhaitant échanger sur son expérience à ce sujet, merci de contacter la Bibliothèque.



ALSH EPAL - Maison de l'Enfance : Pour toute information, vous pouvez nous contacter du mardi au jeudi au 02.98.03.00.92 ou par mail à ledrennec@epal.asso.fr.

PERMANENCE SOCIALE. Une permanence sociale, sur rendez-vous uniquement, est mise en place dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.

ASTREINTE CCPA : SERVICE DES EAUX ET ASSAINISSEMENT : Le W.E et en dehors des heures de service 06.08.41.49.75.

RÉSULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE : Prélèvement du 05.02.2020 : pH : 8,3 unité pH ; Aluminium : 44 µg/l ; Ammonium < 0.05 mg/l. Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : Mercredis des Semaines Paires.

CCPA - Problème de ramassage des déchets ménagers : ☎ 02.90.85.30.18.

DECHETTERIE - PLABENNEC ☎ 06.14.71.56.57. Ouvert tous les jours sauf le mardi & le dimanche.


AIRE DE DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS. Ouverte du lundi au samedi de 9h à 18h. Fermée mercredi après-midi et jeudi.

DÉCHETS DE JARDINS : Vendredi 21 Février : Châtaigniers & rue de Gléan.

ENEDIS. Dépannage et sécurité : pour déclarer un sinistre (coupure d'électricité, boîtier électrique endommagé ou cassé) contactez le 09.726.750.29.

VIE ASSOCIATIVE

PAROISSE. Dimanche 23 février : A 11h00, Messe à Plabennec.

LE TEMPS DE VIVRE. Dimanche 23 février : **THE DANSANT** animé par Romance Bleue. Réservations au 06.60.74.35.26 ou 06.74.59.32.40.  Le club sollicite les bénévoles volontaires pour installer les tables et les chaises dimanche à 9h30, à la salle des Châtaigniers.

Mardi 25 février : concours de qualification de dominos aux Châtaigniers. Le club demande aux bénévoles volontaires de venir mettre en place les tables et les chaises aux Châtaigniers à 11 h et d'aider à ranger la salle après les concours de dominos.

SECOURS CATHOLIQUE. Samedi 22 février : - **de 9h à 12h30** : Vide boutique à Plabennec, rue de la mairie. Ouvert à tous.
- **A 20h** : Concert au profit de Finistère Cancer Espoir, avec le groupe originaire de Molène qui chante la mer : ALSACE, salle Marcel Bouguen. Participation libre.

ASSOCIATION DE CHASSE DE PLOUDANIEL LE DRENNEC TREGARANTEC : Eu égard à la population importante de corvidés sur le territoire, et eu égard aux risques de dommages aux cultures, la société organisera des tirs les dimanche 23 (matin) et samedi 29 février (après-midi). Rdv aux sociétaires le dimanche 23 février à 8h au terrain de foot. Sortie de chasse au renard le samedi 22 février. Rdv 8h30 au terrain de foot.

SPORTS

DRENNEC RIBIN VTT <http://www.drvt.fr/> Dimanche 23 février : Rando à Plouneour Ménez. Rendez-vous sur place à 8h30 pour un départ groupé à 8h45. 8h30 - Sortie "Sportive" sur Le Drennec. 8h45 - Sortie "Modérée" sur Le Drennec. 9h - Sortie "Détente" sur Le Drennec.

CYCLOTOURISME : www.ccdrennec.fr Dimanche 23 février. Groupe A : 80 kms, départ à 8h30. Groupe B : 67 kms, départ à 8h30 ou Rando à St Renan. Mercredi 26 février : Groupe A & B : 67 kms, départ à 8h30.

VSD. Engagement du 23 Février Route : Mespaul An Hi Kenta - GP Poder Bio Team Sportbreizh - AC Léonarde 3^{ème} Cat. Juniors Pass Open : Départ à 14h30 pour 20 tours de 5,4km : Michel Hornec. Plounevez Moêdec - Hermine du Trégor.D1-D2 : Départ à 15h pour 23 tours de 3km : Louison Le BailD3-D4 : Départ à 15H02 pour 19 tours de 3km : Christian Le Bail.

VIE CULTURELLE



CINEMA EVEN LESNEVEN -SAMSAM : Dimanche 23 à 10h45. **LE LION** : Vendredi 21 à 14h15 ; Samedi 22 à 20h15. **LE PRINCE OUBLIE** : vendredi 21 à 20h15, dimanche 23 à 15h45, lundi 24 à 14h15. **BAD BOYS FOR LIFE** : dimanche 23, lundi 24 à 20h15. **SOUS LE SOLEIL DE SATAN** : mardi 25 à 19h45. **LE VOYAGE DU DR DOLITTLE** : mercredi 26 à 14h15, vendredi 28 à 20h15, dimanche 1^{er} à 15h45. **L'EVANGILE SELON SAINT MATHIEU** : mercredi 26 à 19h45. **GRAN TORINO** : jeudi 27 à 16h45. **LE CAS RICHARD JEWELL** : jeudi 27, dimanche 1^{er}, lundi 2 à 20h15.

ANNONCES DIVERSES

LE CAFE DES SPORTS sera fermé du **lundi 17 février au dimanche 23 février**.

TTB - MOTO CLUB DE PLOUVIEN vous accueille le dimanche 1^{er} Mars lors de son vide grenier. 300 m d'exposition dans la salle des sports des écoles de PLOUVIEN. Restauration rapide sur place. Mise en place des exposants à partir de 7h, ouverture au public de 9h00 à 17h30. Renseignements et réservations : teamduttonnerre@hotmail.fr ; matthieu.pellen@gmail.com ; www.ttbmotosclubdeplouvien.jimdo.com

SUPER LOTO - PLOUDANIEL - Espace Brocéliande (chauffé) - samedi 22 février à 20 H 00 organisé par le comité de jumelage - Très belle vitrine - 4800 € de lots: 1 Bon d'achat de 500 €, 1 ordinateur 15,6 ", 1 Bon d'achat de 200 €, 1 Cookeo, 2 BA de 150 €, 1 Téléviseur 80 cm, 5 BA de 100 €, 1 Trottinette électrique, 2 BA de 75 €, divers appareils ménagers, paniers garnis, corbeilles de fruits + nombreux autres lots de valeur.

CONSEILLER IMMOBILIER Depuis le 1^{er} février votre nouveau conseiller immobilier indépendant pour le groupe propriétés-privées.com est arrivé sur le Drennec pour plus de proximité et une meilleure connaissance du secteur faites appel à mes services si vous connaissez ou si vous-même avez une maison ou appartement à vendre/louer, n'hésitez pas à me contacter au 06.44.82.51.89 ou par mail f.rebouleau@proprietes-privées.com Frederick Rebouleau votre conseiller immobilier.

MEMENTO

MEDECIN DE GARDE Composer le 15.

PHARMACIE DE GARDE. Composez le 3237.

CABINET INFIRMIER 7 rue de Brest. ☎ 02.98.40.70.58. Permanences Lundi - Vendredi : 11H30 à 12H. Samedi, Dimanche sur rdv.

LE TELEGRAMME : Correspondance : Mme Martine Kerleroux, ☎ 02.98.40.87.44. Courriel : martine-kerleroux@orange.fr

QUEST-FRANCE : M. Yvon SIMIER, ☎ 02 98 40 74 86 ou 06 81 79 52 76. Courriel : simier.yvon@orange.fr

POINT ACCUEIL EMPLOI DE PLABENNEC. CCPA Maison de l'emploi - Avenue de Waltenhofen - 29860 Plabennec - 02 90 85 30 12 accueil.emploi@pays-des-abers.fr, www.pays-des-abers.fr. Le Point accueil emploi sera fermé du 24 au 28 février.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCOMMUNAL DE PLABENNEC. Permanences à la Maison de l'Enfance de Plabennec, jeudi matin : sans RDV ; mardi et jeudi sur RDV jusqu'à 18h-18h30. ☎ 02.98.36.83.42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr.

Les matinées d'éveil et d'échanges du RPAM : Les matinées offrent un espace de jeu adapté à l'enfant, favorisant la découverte et l'**expérimentation libre** du tout-petit. Mais aussi, pour vous une possibilité de sortir de chez soi, « se poser » et d'échanger...

Deux horaires sont proposés : de 9 h 30 à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 15 pour permettre de respecter le **rythme des enfants**.

Le Drennec : (Maison de l'Enfance) vendredi 13/03 ; lundi 06/04

CLIC. Informations sociales pour les personnes de 60 ans et plus, et leurs familles. Accueil sur [rendez-vous](#) au 02 98 21 02 02.

ADMR. Pour obtenir un RDV, 02.29.62.61.69 ou 06.62.21.49.87 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

AMADEUS Aide Soins à Domicile, Equipe Spécialisée Alzheimer, portage de repas, télé-assistance, 02 98 21 12 40, www.ads-llp.fr.

ADAPEI Asso. Parents & Amis de Personnes handicapées mentales. Contact : Mme MADEC Marie Léontine. ☎ 02.98.40.73.43.

ASSOCIATION LES FEUX FOLLETS. « Association nationale de parents d'enfants et d'adultes atteints de la phénylcétonurie ». Récupération de ferraille, électroménagers, ordinateurs, écrans, TV, câbles, batteries.... Gaël 06.68.10.58.50.

PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE : M. Jean-Pierre LUSSOU, conciliateur de justice pour les communes du canton de Plabennec (ancienne délimitation), tiendra ses prochaines permanences sur rendez-vous, en Mairie de PLOUVIEN de 14h à 17h, les lundis 17 février, 2 et 16 mars, de 14h à 17h. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la Mairie de PLOUVIEN (02 98 40 91 16).

PERMANENCE SOCIALE. Une permanence sociale, sur rendez-vous uniquement, est mise en place dans les locaux de la mairie le premier jeudi du mois, de 14h à 17h. Prendre contact avec le CDAS de Lesneven au 02.98.04.02.65.



THE DANSANT

DIMANCHE 23 FEVRIER



A 14H

A l'Espace des Châtaigniers
Animé par Romance Bleue

Réservations

au 06.60.74.35.26 ou 06.74.59.32.40

Organisé par Le Temps de Vivre

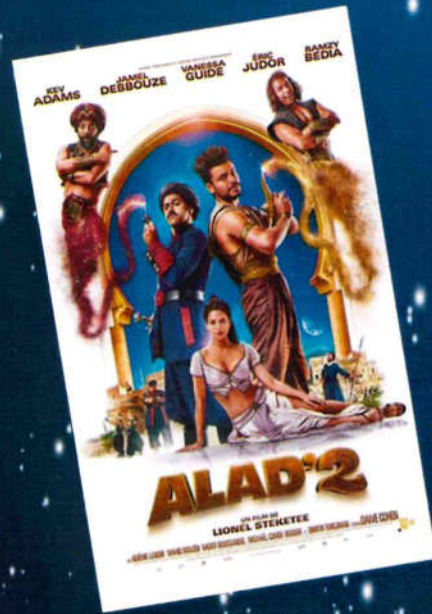
SOIREE CINÉ/ PIZZA

LE VENDREDI 28 FÉVRIER

18H30 À 21H

POUR LES 10– 13 ANS

ESPACE DES CHÂTAIGNIERS



GRATUIT

**INVITE
UN COPAIN !**



Organisée par la municipalité et les associations:

Inscriptions et autorisations parentales pour chaque jeune à remettre à la mairie avant le 24 février.

Contacts: mairie 02 98 40 40 01 ou mairie.le-drennec@wanadoo.fr

Autorisation parentale à compléter lisiblement

Aucune entrée ne sera possible sans ce document dûment rempli et sans la présence du représentant légal.

Soirée Ciné/ Pizza du 28 février de 18h30 à 21hrs

NOM / PRÉNOM du JEUNE: Age :

Je, soussigné-e, M ou Mme

Tél (valable ce soir-là)

J'autorise mon fils / ma fille à participer à la
soirée Ciné/Pizza

- Je l'autorise à rentrer seul(e) après 21hrs.
- Je serai présent(e) pour venir le chercher à 21hrs (entre 20h45 et 21hrs, un temps convivial sera proposé aux parents)
- J'autorise Mr/Mme..... à le prendre en charge après la soirée.
- J'autorise la municipalité organisatrice à prendre en cas d'accident toute mesure (hospitalisation, évacuation ...) rendue nécessaire par l'état de santé de mon enfant.

Cette autorisation devra être présentée déposée à la mairie **avant le 24 février**. Pour des raisons de responsabilité et de sécurité, aucune sortie ne sera autorisée avant l'heure indiquée ci-dessus. Au-delà de cet horaire, la Commune est déchargée de toute responsabilité.

Fait à.....le.....

Signature obligatoire du représentant légal.